

Les Possibles — No. 03 Printemps 2014

Quand le FMI renforce les évidences

vendredi 23 mai 2014, par Jacques Cossart

Le Fonds monétaire international (FMI) publie un [Working Paper](#) relatif à l'efficacité des restrictions de sorties de capitaux. Cette étude est menée à partir de l'examen portant sur 37 économies émergentes, dont près de la moitié en Europe, notamment de l'Est. Le Fonds monétaire international (FMI) publie un [Working Paper](#) relatif à l'efficacité des restrictions de sorties de capitaux. Cette étude est menée à partir de l'examen portant sur 37 économies émergentes, dont près de la moitié en Europe, notamment de l'Est.

Sa conclusion, dont les auteurs ont testé la robustesse, peut être présentée ainsi : le renforcement des restrictions de sortie de capitaux se révèle efficace à la condition qu'existe l'une, au moins, des conditions suivantes :

- existence de fondamentaux macroéconomiques puissants ;
- bonnes institutions ;
- bonne observation des restrictions déjà existantes.

Ainsi donc, le FMI, pour le moins son équipe d'experts, conclut sur l'efficacité du contrôle de la sortie de capitaux. Par exemple, un pays disposant de bonnes institutions – permettant notamment d'édicter et faire observer la régulation décidée – verra les mesures qu'il prendra pour restreindre les sorties de capitaux couronnées de succès.

On est très loin de l'autorégulation tellement vantée, en particulier par le secteur bancaire. Il est vrai que pareille conclusion n'apparaît pas en clair.